

Bruxelles, le 15 juillet 2019
(OR. en)

11187/1/19
REV 1

CO EUR-PREP 24

NOTE

Origine:	la présidence
Destinataire:	Conseil
Objet:	Mise en œuvre du programme stratégique - Document de réflexion de la présidence en vue du Conseil des affaires générales du 18 juillet 2019

INTRODUCTION

Le Conseil européen de juin 2019 a adopté le programme stratégique de l'UE 2019-2024. Destiné à orienter les travaux des institutions au cours des cinq prochaines années, il s'articule autour de quatre grands axes prioritaires.

Comme indiqué dans le programme stratégique, l'UE doit se donner les moyens de réaliser ses ambitions, d'atteindre ses objectifs et de mener à bien ses politiques.

Le Conseil doit apporter sa contribution en vue de concrétiser les nouvelles priorités et de faire en sorte que l'UE réalise son potentiel et réponde aux attentes des citoyens. Pour cela, il faudra:

- intégrer les priorités du nouveau programme stratégique dans les travaux du Conseil,
- réexaminer les méthodes de travail du Conseil, et
- respecter les principes transversaux qui orientent les travaux du Conseil.

Intégration des priorités du nouveau programme stratégique dans les travaux du Conseil

Les quatre grandes priorités du programme stratégique sont les suivantes:

1. protéger les citoyens et les libertés;
2. mettre en place une base économique solide et dynamique;
3. construire une Europe neutre pour le climat, verte, équitable et sociale;
4. promouvoir les intérêts et les valeurs de l'Europe sur la scène mondiale.

La présidence finlandaise commencera à intégrer ces priorités dans les travaux du Conseil. Elle veillera à ce que ces priorités soient examinées au sein des formations compétentes du Conseil et, dans certains cas, dans le cadre de réunions ministérielles informelles. L'annexe du présent document donne des indications provisoires quant au calendrier de l'examen des principales questions et aux formations concernées.

Le Conseil des affaires générales jouera un rôle de coordination dans ce processus. L'échange de vues qu'il tiendra lors de sa session du 18 juillet contribuera à promouvoir une approche globale.

Réexamen des méthodes de travail du Conseil

Dans le cadre du programme stratégique, chaque institution devrait réexaminer ses méthodes de travail et réfléchir à la meilleure façon de jouer le rôle que lui confèrent les traités.

Nous devons faire en sorte que le Conseil fonctionne de manière à favoriser la mise en œuvre fructueuse des nouvelles priorités. Il faut qu'il soit en mesure d'appréhender les enjeux et perspectives multidimensionnels d'une manière globale.

Dans cette optique, la présidence finlandaise a défini un certain nombre de thèmes qui seront soumis à l'examen du Coreper au cours de prochains mois, sur la base de documents informels de la présidence. À l'issue de ce processus, la présidence présentera un rapport de synthèse qui comprendra des recommandations en vue de l'adoption de décisions pertinentes et d'autres mesures concrètes.

Respect des principes transversaux qui orientent les travaux du Conseil

Le dernier chapitre du programme stratégique ("Concrétiser nos priorités") énonce plusieurs principes importants, qui devraient orienter les travaux du Conseil.

Les institutions œuvreront conformément à la lettre et à l'esprit des traités. Elles respecteront les principes de démocratie, d'état de droit, de transparence et d'égalité entre citoyens et entre États membres. Le programme stratégique relève également que, pour assurer une bonne gouvernance, il faut aussi mettre en œuvre et faire respecter de manière rigoureuse les politiques et règles arrêtées, un suivi attentif devant être assuré à cet égard.

Conformément au programme stratégique, l'amélioration de la réglementation, y compris les principes de subsidiarité et de proportionnalité, devraient rester au cœur des travaux du Conseil. Il est par ailleurs important de dialoguer avec les citoyens, la société civile et les partenaires sociaux, ainsi qu'avec les acteurs régionaux et locaux.

Voie à suivre

Comme l'indique le programme stratégique, le Conseil européen suivra de près la mise en œuvre des priorités et définira de nouvelles orientations politiques générales et priorités, si nécessaire. Le Conseil européen débattrait du suivi du programme stratégique en octobre 2019.

Le Conseil des affaires générales réexaminera la mise en œuvre du programme stratégique en octobre et en décembre dans le cadre de la préparation et du suivi des réunions du Conseil européen. En octobre et en décembre, le Premier ministre finlandais rendra compte au Conseil européen des progrès réalisés au sein du Conseil.

Si nécessaire, des documents sur la voie à suivre au sein du Conseil concernant les principales questions seront établis d'ici la fin de l'année.

À la lumière de ce qui précède, les ministres sont invités à examiner les questions suivantes:

1. *À votre avis, comment le Conseil peut-il assurer au mieux la mise en œuvre efficace du programme stratégique, compte tenu des enjeux et perspectives multidimensionnels qui se dessinent?*
2. *Que pourrait faire le Conseil pour intégrer davantage les principes transversaux exposés au chapitre V du programme stratégique ("Concrétiser nos priorités"), notamment accroître la transparence et rapprocher l'UE des citoyens?*

La présidence invite les participants à limiter leur intervention à trois minutes au maximum.

Indications provisoires quant au calendrier de l'examen des principales questions énumérées
dans le programme stratégique et aux formations concernées

PRIORITÉ 1: PROTEGER LES CITOYENS ET LES LIBERTES

*Les grandes questions relevant de cette priorité comprennent le respect de l'état de droit; l'élaboration de la **politique migratoire** globale de l'UE; la lutte contre le **terrorisme et la criminalité transfrontière**; l'amélioration de la coopération et de l'échange d'informations; et la protection contre les **actes de cybermalveillance, les menaces hybrides** et la désinformation. Ces domaines d'action seront traités dans différentes formations du Conseil. En outre, la présidence a l'intention d'organiser une série de débats au niveau du Conseil et des comités sur l'avenir de l'espace de liberté, de sécurité et de justice afin de définir les fondements des **orientations stratégiques** qui seront adoptées par le Conseil européen au titre de l'article 68 du TFUE.*

État de droit

- *Conseil des affaires générales de juillet - décembre*: l'état de droit figure à l'ordre du jour de toutes les sessions. Le dialogue du Conseil sur l'état de droit sera évalué lors du *Conseil des affaires générales de novembre*, sur la base d'un débat et d'un questionnaire lancé lors du *Conseil des affaires générales de septembre*. Les débats se poursuivent également sur la mise place d'un mécanisme équilibré destiné à protéger le budget de l'UE en cas de défaillances en matière d'état de droit.
- *Réunion informelle de juillet des ministres de la justice et des affaires intérieures*: débat sur l'avenir de la justice de l'UE, l'accent étant mis sur le renforcement de l'état de droit - indépendance, qualité et efficacité des systèmes judiciaires nationaux et importance du droit à un procès équitable.
- *Conseil JAI de décembre*: rapport de la présidence sur les débats relatifs à l'état de droit dans le domaine de la justice.
- *10-11 septembre*: conférence de la présidence (Helsinki) intitulée "Comment assurer la résilience de nos sociétés dans un paysage européen *en mutation*: interaction entre démocratie, état de droit et droits fondamentaux", au sujet de laquelle des informations seront communiquées lors du Conseil des affaires générales de septembre et du Conseil JAI d'octobre.

Justice pénale et coopération en matière pénale

- *Conseil JAI d'octobre*: preuves électroniques; négociations en vue d'un accord UE-États-Unis sur l'accès transfrontière aux preuves électroniques; (évent.) orientation générale partielle sur la numérisation de la coopération judiciaire; la mise en place du Parquet européen; le droit pénal en matière d'environnement; le rapport annuel 2018 d'Eurojust; le renforcement de la confiance mutuelle afin de soutenir le principe de reconnaissance mutuelle.
- *Conseil JAI de décembre*: protection des victimes de la criminalité; (évent.) débat d'orientation sur l'avenir de la justice pénale numérique.

Droit civil

- *Conseil JAI d'octobre*: (évent.) débat d'orientation sur l'amélioration de la réglementation, la qualité de législation et sa mise en œuvre effective.

Migration

- *Réunion informelle de juillet des ministres de la justice et des affaires intérieures*: débat sur l'avenir de la *politique* migratoire de l'UE, l'accent étant mis sur les interactions entre Schengen, l'asile et le retour.
- *Conseil JAI d'octobre*: échange de vues sur l'état d'avancement des travaux. Les ministres recevront en outre des informations de la présidence sur la mise en œuvre du règlement modifiant le règlement relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes.
- *24-25 octobre*: conférence de la présidence (Helsinki) sur le thème "De Tampere 20 à Tampere 2.0 - Vers un nouveau programme pour les politiques de l'UE en matière de migration et d'asile".
- *Conseil JAI de décembre*: débat d'orientation et synthèse du processus de réflexion sur l'avenir de la politique de l'UE en matière de migration et d'asile.

Sécurité intérieure/terrorisme

- *Réunion informelle de juillet des ministres de la justice et des affaires intérieures*: débat sur l'avenir de la *sécurité* intérieure, l'accent étant mis sur la coopération opérationnelle et sur le rôle des agences de l'UE.
- *Conseil JAI d'octobre*: débats d'orientation sur les nouvelles technologies, les menaces hybrides et le *terrorisme* d'extrême droite.
- *Conseil JAI de décembre*: débat d'orientation et synthèse du processus de réflexion sur l'avenir de la *sécurité* intérieure de l'UE; *conclusions* sur la coopération d'Europol avec des partenaires stratégiques; débat d'orientation / rapport d'avancement sur le règlement relatif à la prévention de la diffusion de contenus à caractère terroriste en ligne.

Échange d'informations

- *Conseil JAI de décembre*: (évent.) accord provisoire sur des modifications de l'ETIAS; échange de vues sur la mise en œuvre des systèmes d'information à grande échelle au niveau de l'UE et l'interopérabilité entre les systèmes d'information de l'UE.

Menaces hybrides

- *Réunion informelle de juillet des ministres de la justice et des affaires intérieures*: débat d'orientation sur les menaces hybrides, fondé sur des scénarios.
- *22 juillet: première réunion du nouveau groupe horizontal "Renforcement de la résilience et lutte contre les menaces hybrides"*.
- *Réunion informelle d'août des ministres de la défense et "Gymnich"*: débat sur les menaces hybrides.
- *Réunion informelle de septembre des ministres de l'économie et des finances*: débat sur la résilience des marchés *financiers* et le rôle du secteur financier dans la lutte contre les menaces hybrides.
- *Conseil JAI des 7 et 8 octobre*: débat sur la sécurité intérieure et les menaces hybrides.
- *6 novembre: Séminaire* organisé par la présidence sur "les infrastructures critiques et les menaces hybrides" (Bruxelles).
- *Conseil des affaires générales du 10 décembre*: échange de vues sur les réactions aux menaces hybrides, y compris à la désinformation; adoption de conclusions du Conseil sur la voie à suivre pour lutter contre les menaces hybrides.

PRIORITÉ 2: METTRE EN PLACE UNE BASE ECONOMIQUE SOLIDE ET DYNAMIQUE

*Les principales questions relevant de cette rubrique comprennent le renouvellement des bases d'une croissance durable et inclusive à long terme; la nécessité d'assurer la résilience et le rôle international de l'euro; une approche intégrée pour approfondir et renforcer le **marché unique**; la conception d'une **politique industrielle** moderne pour l'UE; traiter les questions de la **révolution numérique et de l'intelligence artificielle**; assurer une **fiscalité** juste et efficace; investir dans les **compétences et l'éducation**; promouvoir l'**entrepreneuriat et l'innovation**; assurer des conditions équitables dans le domaine du **commerce** et assurer une **concurrence loyale**. Ces domaines d'action seront traités dans différentes formations du Conseil:*

Marché unique et politique industrielle

- *Réunion informelle de juillet des ministres chargés de la compétitivité*: Croissance durable - Des solutions intelligentes pour une Europe *compétitive* et neutre pour le climat; - Intégration du marché unique, économie numérique dynamique et politique industrielle moderne.

- *Réunion informelle de juillet des ministres chargés de l'environnement/du climat*: potentiel des solutions en matière d'économie circulaire et examen des prochaines étapes en vue d'une éventuelle économie circulaire 2.0 de l'UE.
- *Conseil "Compétitivité" de septembre*: Présentation, par la Commission, de son "check-up" de la compétitivité.
- *Conseil "Compétitivité" de septembre*: débats d'orientation concernant une vision pour une stratégie à long terme en matière de croissance durable.
- *Conseil "Environnement" d'octobre*: conclusions sur le suivi de l'économie circulaire.
- *Conseil "Compétitivité" de novembre*: état d'avancement du plan d'action à long terme pour le marché unique et les politiques industrielles.
- *Novembre*: la *Commission* présentera sa communication sur la concurrence loyale au sein du marché unique et *au niveau mondial*.

Politiques numériques

- *22 octobre*: conférence de la *présidence* sur l'administration numérique (Helsinki).
- *25-26 novembre*: conférence de la *présidence* sur l'économie des données (Helsinki).
- *Conseil "Compétitivité" de novembre*: débat d'orientation sur le thème "gouvernance en vue d'une économie compétitive, sûre, inclusive et éthique".
- *Conseil "Éducation, jeunesse, culture et sport" de novembre*: Examen des aspects de l'intelligence artificielle liés à l'éducation et à la formation.
- *Conseil TTE de décembre*: débat d'orientation sur les prochaines étapes concernant l'économie des données.
- *Conseil TTE de décembre*: échange de vues sur la cybersécurité des réseaux 5G.
- *Conseil JAI de décembre*: examen des aspects judiciaires de l'intelligence artificielle.

Recherche et innovation

- *Réunion informelle de juillet des ministres chargés de la compétitivité*: Croissance durable - La recherche et l'innovation comme moteurs d'une croissance durable.
- *Conseil "Compétitivité" de septembre*: débat d'orientation sur le paquet "Horizon Europe": synergies avec d'autres programmes.
- *Conseil "Compétitivité" de novembre*: conclusions sur la stratégie actualisée de l'UE pour la bioéconomie.
- *Conseil "Compétitivité" de novembre*: orientation générale partielle ou rapport sur l'état d'avancement des travaux sur le règlement portant création de l'Institut européen d'innovation et de technologie (EIT) et la décision concernant le programme stratégique d'innovation de l'EIT.

Compétences et éducation

- *Conseil "Emploi, politique sociale, santé et consommateurs" d'octobre*: débat d'orientation sur le thème "Mettre les compétences en adéquation avec les besoins du marché du travail dans le nouveau monde du travail".
- *Conseil "Éducation, jeunesse, culture et sport" de novembre avec les ministres des finances*: débat sur la réalisation des objectifs d'*efficacité*, d'efficience et de qualité en matière d'éducation et de formation.
- *Conseil "Éducation, jeunesse, culture et sport" de novembre*:
 - Conclusions sur l'apprentissage tout au long de la vie.
 - Résolution du Conseil sur le soutien à des systèmes d'éducation et de formation tournés vers l'avenir dans le cadre de l'espace européen de l'éducation.
 - Conclusions sur l'animation socio-éducative et le développement de compétences dans ce cadre.

Union économique et monétaire

- *Conseil ECOFIN de novembre*: état des travaux concernant l'instrument budgétaire de convergence et de compétitivité, ainsi que les propositions législatives à l'examen concernant les services financiers.
- *Conseil ECOFIN de décembre*: renforcement de l'union bancaire.

Fiscalité

- *Conseil ECOFIN de novembre*: fiscalité numérique et autres questions fiscales (y compris une assiette commune pour l'impôt sur les sociétés et les points en rapport avec la TVA).
- *Conseil ECOFIN de décembre*: rapport au Conseil européen sur les question fiscales, et débat d'orientation sur la directive relative au *système* de TVA définitif.

PRIORITÉ 3: CONSTRUIRE UNE EUROPE NEUTRE POUR LE CLIMAT, VERTE, EQUITABLE ET SOCIALE

*Les objectifs stratégiques au titre de la présente rubrique visent notamment à ce que l'UE montre la voie dans la lutte contre le **changement climatique**; promeuve une agriculture **durable**; prête une attention soutenue aux **questions sociales** et lutte contre les **inégalités**. Ces domaines d'action seront traités dans différentes formations du Conseil:*

Climat

- *Réunion informelle de juillet des ministres chargés de la compétitivité*: Croissance durable - Des *solutions* intelligentes pour une Europe compétitive et neutre pour le climat.

- *Réunion informelle de juillet des ministres chargés de l'environnement/du climat*: séances de travail sur a) l'ambition et les *messages* de l'UE en matière de climat, b) le renforcement de l'ambition au niveau mondial et c) le potentiel des solutions en matière d'économie circulaire et l'examen des prochaines étapes en vue d'une éventuelle économie circulaire 2.0 de l'UE..
- *Conseil EPSCO de juillet*: aspects liés à l'emploi de la vision stratégique à long terme de l'UE pour une économie neutre pour le climat.
- *Conseil AGRIPÉCHE de juillet*: débat d'orientation sur les aspects environnementaux et climatiques de la réforme de la PAC.
- *Conseil TTE de septembre*: aspects liés aux transports de la vision stratégique à long terme de l'UE pour une économie neutre pour le climat; échange de vues sur la voie à suivre en ce qui concerne le secteur de l'énergie au-delà de 2030.
- *Conseil "Compétitivité" de septembre*: débats d'orientation concernant une vision pour une stratégie à long terme en matière de croissance durable.
- *Réunion informelle de septembre des ministres de l'agriculture*: débat d'orientation sur l'adaptation au changement climatique et sur le rôle de la séquestration du carbone dans l'agriculture.
- *Conseil "Environnement" d'octobre*: débat d'orientation sur la vision stratégique à long terme de l'UE pour une économie neutre pour le climat; conclusions sur les préparatifs de la COP25; conclusions sur le suivi de l'économie circulaire.
- *30-31 octobre*: Conférence internationale intitulée "Greener finance for Sustainable Future", organisée conjointement par la Banque de Finlande et le ministère finlandais des finances (Helsinki).
- *Conseil "Compétitivité" de novembre*: conclusions sur la stratégie actualisée de l'UE pour la bioéconomie.
- *Conseil ECOFIN de novembre*: conclusions sur le financement de l'action climatique en vue de la COP25. *Conseil européen de décembre*: fourniture d'orientations sur la stratégie à long terme de l'UE, celle-ci devant présenter, au titre de l'accord de Paris, sa stratégie à long terme de réduction des émissions de gaz à effet de serre à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) avant 2020.
- *Conseil au début de 2020*: adoption de la stratégie à long terme de l'UE, qui sera proposée par la Commission au début de 2020 sur la base des orientations fournies par le Conseil européen.
- *Conseil ENVI de décembre*: conclusions sur le cadre mondial en matière de biodiversité pour l'après-2020.

Agriculture durable

- *Conseil AGRIPÉCHE de juillet-décembre*: agriculture durable et paquet "réforme de la PAC pour l'après-2020".
- *Conseil AGRIPÉCHE de juillet*: aspects environnementaux et climatiques de la réforme de la PAC pour l'après-2020.
- *Réunion informelle de septembre des ministres de l'agriculture*: potentiel de séquestration du carbone de l'agriculture et de la sylviculture.

Biodiversité

- *Conseil "Environnement" de décembre: conclusions sur le cadre mondial en matière de biodiversité pour l'après-2020.*

Union de l'énergie

- *Conseil TTE de septembre: communication sur les projets de plans nationaux en matière d'énergie et de climat intitulée "Ensemble pour atteindre les objectifs de l'union de l'énergie et de l'action pour le climat".*

Questions sociales

- *Conseils EPSCO de juillet, octobre et décembre: l'"économie du bien-être" (juillet et octobre) et ses aspects sanitaires (décembre), développements internationaux en matière d'emploi et de politiques sociales (juillet), (éventuellement) une prise de décision plus efficace en matière de politique sociale (octobre), l'avenir du travail et du droit du travail de l'UE, et conclusions sur l'intégration sur le marché du travail des personnes ayant des difficultés à trouver un emploi (décembre), réexamen périodique des thèmes sociaux et relatifs à l'emploi dans le cadre du point permanent sur le Semestre européen, et conclusions éventuelles sur le renforcement de la santé et de la sécurité au travail dans l'UE (décembre).*
- *16 octobre: Sommet social tripartite, compte rendu au Conseil EPSCO le 24 octobre*

Égalité

- *23-24 septembre: conférence de la présidence (Bruxelles) sur le thème "Faire progresser l'égalité de traitement à l'égard des personnes LGBTI dans l'UE".*
- *Conseil EPSCO d'octobre: Débat d'orientation sur des "pistes stratégiques pour renforcer les mesures de lutte contre la discrimination".*
- *Conseil EPSCO de décembre: débat sur les "perspectives d'avenir concernant l'égalité entre les femmes et les hommes et l'intégration de ce principe dans les politiques de l'UE" et conclusions sur l'égalité entre les femmes et les hommes après 2020 ("Beijing+25").*

PRIORITÉ 4: PROMOUVOIR LES INTERETS ET LES VALEURS DE L'EUROPE SUR LA SCENE MONDIALE

Le programme stratégique appelle à faire en sorte que l'UE s'affirme davantage et gagne en efficacité dans la défense de ses intérêts et de ses valeurs, fasse preuve d'une plus grande unité dans les positions qu'elle adopte et exerce son influence de façon plus déterminée et plus efficace. *Le programme stratégique préconise également que la PESC et la PSDC de l'UE deviennent plus actives et réactives, et s'articulent mieux avec les autres volets des relations extérieures. Il souligne également la nécessité pour l'UE d'assumer une plus grande responsabilité pour sa propre sécurité et défense.*

Les objectifs stratégiques au titre de la présente rubrique sont notamment les suivants: défendre le multilatéralisme et l'ordre international fondé sur des règles; promouvoir la démocratie, les droits de l'homme, le développement durable et la mise en œuvre du programme 2030, soutenir la perspective européenne des États européens qui sont désireux et en mesure de rejoindre l'UE; mener une politique de voisinage ambitieuse ainsi qu'une politique commerciale ambitieuse et solide; mettre en place un partenariat global avec l'Afrique ainsi qu'une PESC et une PSDC plus actives et réactives. Ces questions seront traitées dans différentes formations du Conseil:

Élargissement

- *Conseil des affaires générales d'octobre*: échange de vues et adoption de conclusions sur l'"élargissement et le processus de stabilisation et d'association en ce qui concerne l'Albanie et la République de Macédoine du Nord".

Commerce

- *Conseil des affaires étrangères (Commerce) de novembre*: relations commerciales, y compris l'OMC, relations commerciales bilatérales et régionales, mise en œuvre des ALE, relations commerciales UE-États-Unis et UE-Chine.

Développement

- *Conseil ECOFIN d'octobre*: présentation du rapport du groupe de sages de haut niveau sur l'architecture financière européenne pour le développement et échange de vues.

Partenariat global avec l'Afrique

- *Conseil des affaires étrangères (Développement) de novembre*: discussions sur un nouvel accord post-Cotonou.
- *Conseil des affaires étrangères de décembre*: discussions sur les relations UE-Union africaine.

PESC et PSDC

Conseil des affaires étrangères (Défense) de novembre: échange de vues sur la sécurité et la défense, sur les relations UE-OTAN et sur les missions et opérations PSDC.